



COMMISSION FOOT ÉDUCATIF

Mardi 5 septembre 2023

Ploufragan

Membres présents : LE BELLEGUY Serge (Président), ALLAIN Jean-Baptiste, CHERAUD Norbert, COLLIN Patrice, DOURTHE Christian, GESTO David, LE BIHAN Maxime, HERY Marie (CTD DAP)

Membres excusés : BOURGES Sébastien, HENRY Guillaume, LE COZ Jean-Michel, PECHEUL Gaëtan

1. Généralités

- La **composition de la commission** Foot Educatif est évoquée. La Commission remercie Guy CONAN (secteur 2) et Ewen CAILLEBOT (secteur 3) pour leur engagement au cours de la saison dernière.
La Commission est à la recherche de nouveaux membres souhaitant rejoindre son équipe et s'investir au profit de la pratique des enfants.
- Une présentation de la **nouvelle architecture des formations** est effectuée.
- Le **calendrier général de la saison** (U6 à U13) est détaillé. Il sera mis en ligne à disposition des clubs sur le site du District.

2. La pratique U7/U9

- Les **sections « Baby-Foot »** (16 connues sur le territoire) sont évoquées. Par ailleurs, les clubs disposent dorénavant de la possibilité de licencier les enfants dès l'âge de 5 ans.
- Les **nouvelles normes de pratique en U7** sont détaillées. Les plateaux se décomposent à présent en 5 parties de 10 minutes : 3 matchs et 2 ateliers « Ballon Magique » qui seront présentées lors des réunions de secteurs.
- Les **nouvelles normes de pratique en U9** sont abordées. La Commission Foot Educatif préconise de mettre en place l'atelier « Ballon Magique » en début de rassemblement puis d'organiser une succession de matchs entre les équipes.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



- Les **fiches de plateaux** sont toujours à transmettre à mhery@foot22.fff.fr. On insiste sur l'importance de **licencier les joueurs** dans un souci assurantiel, dans la perspective du financement de l'opération buts mobiles à venir et pour la réception des dotations FFF.

3. La pratique U11/U13

- Les actions départementales sont évoquées :
 - Le **format Foot à 8** ne connaîtra pas de modification cette saison (brassages, Phase 1, Phase 2, Phase 3)
 - Les **Coupes** (Challenge Jean Guillosoou U11 et Festival Foot U13) conservent la même organisation
 - Le **Challenge Futsal** sera de nouveau proposé dans ces deux catégories
 - Le **Challenge Foot de Rue** est destiné aux U11
- **Un appel à candidature** sera lancé d'ici la fin de l'année 2023 pour la réception des différentes actions départementales de fin de saison (finales futsal, Finale Challenge Jean Guillosoou U11, Finale Festival U13, Journée Nationale des Débutants)

4. Points divers

- 14 clubs voient leurs **Label Jeunes FFF Crédit Agricole** arriver à échéance à l'issue de cette saison : Lamballe FC – GJ Sud Goelo – Plérin FC – CS Merdrignac – US Perros Louannec – FC Rostrenen – ESF St Agathon – RC Ploumagoar – FC Lié – Trégor FC – Loudéac OSC – Plaintel Sport – Ploufragan FC – Plouagat Chate Lanrodec
- Une **réunion d'information Label** couplée à un temps de présentation du Programme Educatif Fédéral sera proposée le mardi 3 octobre en visioconférence à 19h
- La prochaine réunion de la Commission est fixée au mardi 19 décembre.

**Le président de la Commission Foot Educatif,
Serge LE BELLEGUY**